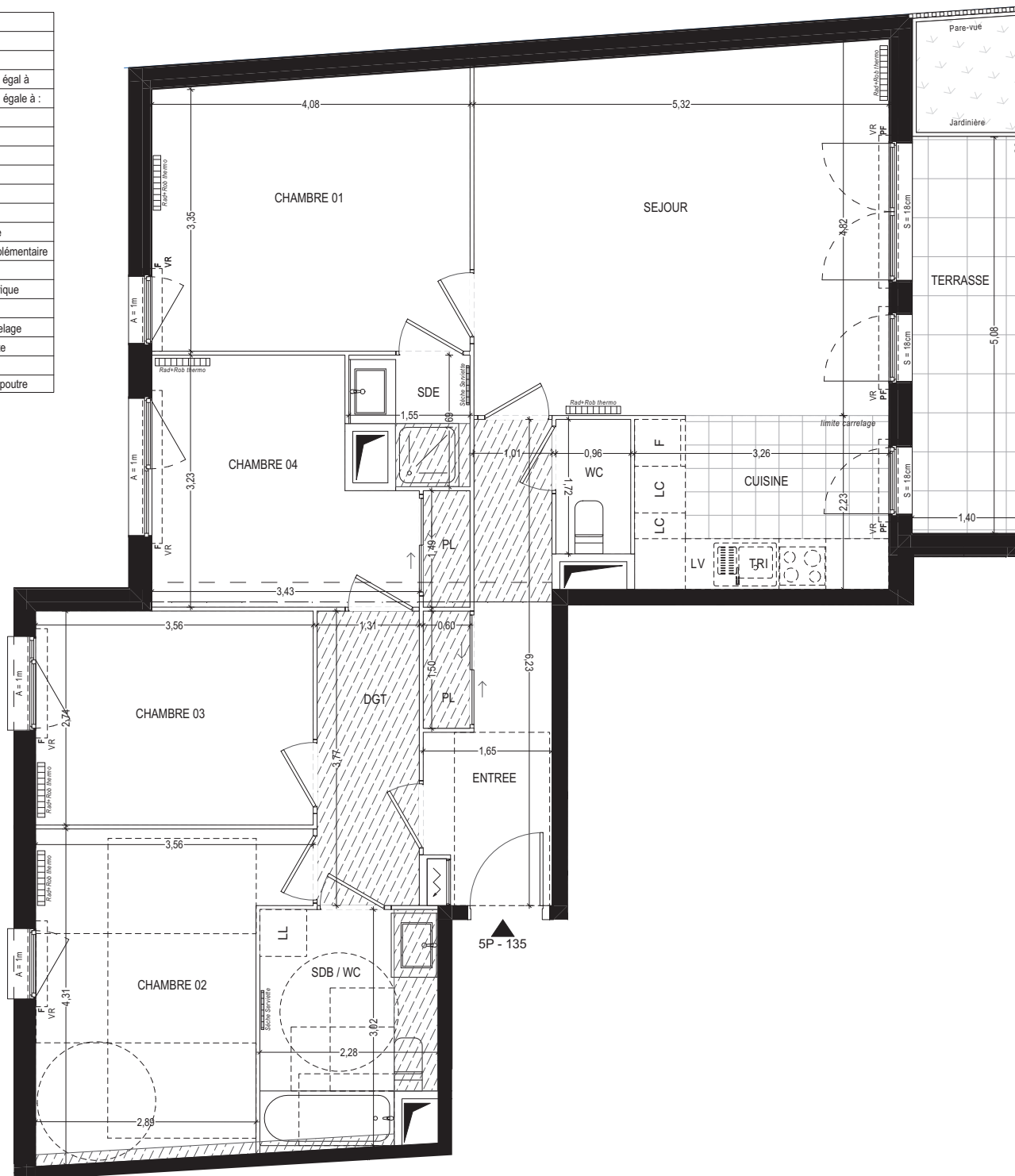


LEGENDE	
F	Fenêtre
PF	Porte-Fenêtre
S=	Seuil environs égal à
A=	Allège environ égale à :
VR	Volet Roulant
GC	Garde-corps
PL	Placard
R	Réfrigérateur
C	Cuisson
LL	Lave Linge
LV	Lave Vaisselle
LC	Linéaire Complémentaire
TRI	Tri Selectif
	Tableau électrique
	Soffite
	Limite de carrelage
	Sèche serviette
	Radiateur
	Retombée de poutre

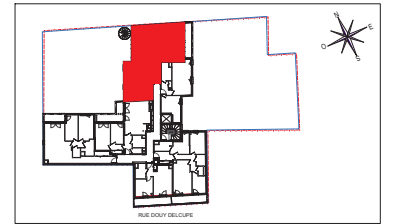


**Perl.**

**WOODSIDE**  
48, rue Douy Deloupe  
92100 - Montrouit



Bâtiment : HALL 01  
Appartement : n°135  
Type de logement : 5 pièces  
Niveau : 3ème étage



SEJOUR	24.8 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 01	14.1 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 02	12.7 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 03	9.7 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 04	10.3 m <sup>2</sup>
ENTREE	8.4 m <sup>2</sup>
CUISINE	7.1 m <sup>2</sup>
SDB / WC	6.5 m <sup>2</sup>
DGT	5.0 m <sup>2</sup>
SDE	2.1 m <sup>2</sup>
WC	1.7 m <sup>2</sup>
<b>Total surface habitable</b>	<b>102.4 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	7,1
<b>Total surface extérieure</b>	<b>7,1 m<sup>2</sup></b>

Une réalisation COGEDIM

NB : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.  
Les retombées de poutres, faux plafonds, soffites, canalisations ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux plafonds et retombées de poutres ne saurait être inférieure à 2.00m.  
Les éléments de mobilier et de cuisine sont présentés à titre indicatif.  
La surface des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80m ne participe pas de la surface habitable vendue et est donnée à titre simplement indicatif.

Indice : G Date : 29/05/2024